

2008/8686 - DENOMINATION "RUE PIERRE BOURDEIX" A LYON 7E
(DIRECTION DEPLACEMENTS URBAINS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 décembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Dans le cadre de l'opération immobilière « Île Verte » à Lyon 7^e, une voie nouvelle est créée, il est nécessaire de la dénommer notamment en vue de permettre l'adressage des futurs riverains.

Cette voie nouvelle, orientée Nord-Sud (parallèle à la rue de Gerland et la rue Paul MASSIMI), se situe entre la rue Abraham BLOCH et le futur prolongement de la rue RAVIER. Au Plan Local d'Urbanisme, il est prévu que cette voie nouvelle soit à terme, prolongée au Sud, jusqu'à la rue Croix Barret.

Sur proposition et en accord avec M. le Maire du 7^e arrondissement, je suggère que cette voie nouvelle soit dénommée « rue Pierre BOURDEIX », afin de rendre hommage aux grands mérites et aux nombreux ouvrages de cet architecte lyonnais.

Pierre BOURDEIX (1906-1987) : architecte et urbaniste, né et décédé à Lyon.

Elève de Tony GARNIER, Pierre BOURDEIX a conçu de nombreux bâtiments publics lyonnais : le Pont de la Guillotière (1955), la Maison de la Danse et la Mairie du 8^e arrondissement (1967), le Palais des juridictions locales (Tribunal administratif) à la Part-Dieu (1973), la Mairie et le centre administratif du 9^e arrondissement (1973).

Au cours de sa carrière, il remplit brillamment de nombreuses fonctions et reçoit de grandes distinctions.

En 1922, il est admis à l'Ecole régionale d'architecture de Lyon (atelier Tony GARNIER), il devient architecte des Bâtiments civils et Palais nationaux en 1937, membre du Conseil général des Bâtiments de France (1959) et du Conseil régional de l'Ordre des architectes (1956-1964). En 1949, Pierre BOURDEIX devient membre de l'Académie d'architecture. A Lyon, il fait partie du Conseil d'administration de l'Ecole des Beaux-Arts (1953-1972). En 1973, il devient Officier de l'Ordre national du Mérite ».

Vu l'avis émis par le Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de sa Commission Déplacements – Voirie – Sécurité ;

DELIBERE

La voie nouvelle, orientée Nord-Sud, située entre la rue Abraham BLOCH et le futur prolongement de la rue RAVIER, est dénommée « rue Pierre BOURDEIX ».

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J.L. TOURAINE